

Association
des Ludothèques
Françaises

Un autre regard sur le jeu.

Rapport d'activité
de l'année 2023.

I-MISSIONS ET ORIENTATIONS

Rappel des missions de l'ALF, qu'elle porte en cohérence avec le projet politique :

1- Une mission de soutien, d'animation et de développement du réseau.

Cette mission a pour objectif de soutenir et d'animer le réseau en place, et de favoriser son développement, notamment celui de nouvelles structures. Cette mission concerne aujourd'hui les actions suivantes réalisées au regard des orientations 2019-2022 :

- mise en réseau et animation :

Il s'agit d'**informer** et de **mettre en contact** les membres du réseau et de favoriser les **échanges** de pratique et les relations d'**entraide** : lettre d'infos, site, réseaux sociaux, réunions entre ludothèques, entre ALF régionales...

- accompagnement personnalisé

Il s'agit d'**accompagner les demandes** individuelles (porteur de projet, ALF régionales...) et les **accompagneurs** de projet (ALF régionales...)

- état des lieux du réseau et de son environnement :

Il s'agit de se donner les moyens d'avoir une meilleure **connaissance du réseau et de son environnement**, du maillage du territoire, de la description objective des équipements, de leurs effets sur les publics et les territoires. Cette connaissance va s'actualiser à partir de différentes sources : veille réseaux sociaux et médias, échanges réguliers, fichier Kanas, enquêtes complémentaires, croisement de données avec les institutions, études...

- pilotage de projet :

Il s'agit de **mettre davantage en avant les actions de visibilité** de l'expertise des ludothèques avec le pilotage d'actions comme la fête mondiale du jeu, la sélection des ludothécaires et les partenariats éditeurs; ainsi que **les actions de mutualisation** comme la base de données collaborative Wikiludo, la mise à disposition de l'agrément de service civique et les actions partenariales (Rue aux enfants ; Joue, Pense, Parle ; charte pour la mixité des jouets...)

- formation des bénévoles :

Il s'agit de favoriser la **montée en compétences** des bénévoles impliqués au sein du réseau et à en démultiplier les moyens avec des formations aux enjeux du métier, à la gestion de projet, d'association, aux outils et aux positionnements de l'ALF.

2- Une mission d'animation de travail créatif, d'expérimentation et de formation.

Ce travail est transversal. Il a pour finalité d'enrichir la réflexion autour des ludothèques et de leur environnement, des notions de jeux et de jouer, et de leur place dans les sociétés dans

lesquelles ils s'inscrivent. Cette mission concerne aujourd'hui principalement l'action de formation réalisée au regard des orientations 2019-2022 :

- Développement du projet de formation

Que ce soit pour la formation "catalogue", la formation "d'Eté", la formation "à la demande", le projet global devra être **actualisé** au regard des documents structurants, de la démarche d'éducation populaire de l'ALF, des nouveaux enjeux du réseau et du cadre légal. L'ALF s'inscrira davantage dans une dimension nationale mais de proximité, elle s'attachera à répondre aux **demandes locales** et à se positionner comme **ressource** pour les autres organismes de formation tels que Uniformation, le CNFPT, l'ABF, l'ENSSIB...

3- Une mission de création et de diffusion d'outils et de procédures.

Ce travail s'effectue à la fois en direction des ludothèques et des différents niveaux d'ALF. Il a pour but de mettre en cohérence notre réseau, de centraliser nos ressources, et d'optimiser notre fonctionnement en mettant en place des outils et procédures rendant le travail plus efficace. Cette mission concerne aujourd'hui l'action de création et de recensement de ressources internes, externes et leur diffusion réalisée au regard des orientations 2019-2022 :

- Outils internes

L'ingénierie d'outils cherchera à améliorer les outils Wikiludo et Kanas.

- Ressources internes

L'ALF cherchera à produire des **ressources** communes et partagées au réseau : guide du porteur de projet, collecte et diffusion d'actions modélisables, actes de la Formation d'été, ressources apportées par le réseau et son environnement, élaboration d'un ouvrage de référence, poursuite du projet de labellisation, études, conjointement à un travail avec les financeurs et les organismes de formation.

- Ressources externes

Des ressources externes seront mises à disposition du réseau : ESAR, Pédagojeux...

Une implication dans des espaces de recherche scientifique concernant le secteur sera attendue (ex. participation au pilotage du travail de recherche mené par l'Université Bordeaux-Montaigne sur la question de "Ce que le jeu fait aux familles"...).

4- Une mission de représentation, de veille et d'influence.

Ce travail s'effectue en direction de réseaux, d'institutions, ou instances reconnues comme ayant trait au jeu et à l'action des ludothèques, ou que nous identifions comme pertinent au regard de notre action. Cette mission concerne les actions suivantes réalisées au regard des orientations 2019-2022 :

- Veille institutionnelle et partenariale

Afin de mieux connaître son environnement et l'actualité des enjeux sociétaux, l'ALF réalisera une veille institutionnelle et partenariale.

- Formalisation du discours

A partir de la connaissance du réseau mais aussi des contenus structurants déjà élaborés au sein de l'ALF, il s'agira d'élaborer un discours. Et ceci vaut à la fois pour l'ALF et les ludothèques. Ce message concernera la transmission d'informations objectives qui visent à faire connaître le réseau ou la transmission d'un plaidoyer qui vise à obtenir du soutien pour le réseau. Il portera sur les valeurs, les dimensions sociale, éducative et culturelle de la ludothèque et sa capacité à aborder de nombreuses problématiques sociétales : isolement, parentalité, éveil de la petite enfance, culture, handicap, lien social, genre...

- Mise en forme et diffusion

Pour permettre sa diffusion, nous œuvrerons également à une mise en forme du discours, des supports, et des canaux en fonction des enjeux identifiés et des interlocuteurs choisis. La diffusion se fera à travers des supports ou en représentation directe et sera à destination des gestionnaires, des ludothécaires, des publics, des financeurs, des autres partenaires existants et potentiels (acteurs du jeu, autres acteurs : Education Nationale, Education Populaire, Association des Bibliothécaires de France, Éducateurs, acteurs de la parentalité, scientifiques...).

II-ACTIVITÉ

1.1.1. Le contexte de 2023 : une réflexion sur la restructuration du réseau

À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, différentes problématiques de représentation des ludothèques et ludothécaires ont émergé, amenant à une réflexion sur la structuration du réseau des ALF.

Celle-ci s'est poursuivie avec deux enquêtes, l'une pour les adhérents, l'autre pour les membres des CA des ALF régionales, puis durant la réunion des ALF régionales en novembre dernier.

L'ALF, accompagnée par la Chambre des Associations, vous propose aujourd'hui une évolution de la structuration du réseau, afin de mieux représenter les ludothécaires, sans que cela se fasse au détriment des ludothèques. Ce travail, qui vous sera présenté durant l'AG 2024, continuera jusqu'en 2026 et débouchera sur un projet associatif commun à l'ensemble des ALF.

1- Une mission de soutien, d'animation et de développement du réseau.

1.1. MISE EN RÉSEAU ET SOUTIEN :

1.1.2. La transmission d'informations

- La lettre d'information

La diffusion de la lettre d'information mensuelle « Les infos de l'ALF » via la solution de publipostage en ligne Mailchimp s'est poursuivie en 2023, avec 13 publications (deux lettres spéciales pour le projet de label et la Fête mondiale du Jeu). Diffusé à toutes les ludothèques adhérentes et sur demande. Chaque numéro est également consultable sur le site et sur la page Facebook de l'ALF.

- Les réseaux sociaux

L'activité de l'ALF sur Facebook s'est poursuivie en 2023, en s'efforçant de maintenir un rythme moyen d'environ cinq publications par mois. La présence sur Facebook permet également une veille portant sur l'activité des ALF régionales présentes sur le réseau, sur les publications des partenaires et des autres acteurs du jeu, et sur les interrogations des ludothécaires exprimées dans le nouveau groupe « Entre ludothécaires », qui a remplacé, à l'initiative de l'ALF, le groupe obsolète « Communauté des ludothécaires ». Fin 2023, la page Facebook comptait 1965 followers, soit +19% qu'en 2022.

L'ALF a mis en place des publications sur LinkedIn à partir de juillet pour toucher d'autres publics, notamment les gestionnaires et les entreprises du jouet. Ce réseau social permet aussi de faire de la veille des différents ministères et associations nationales proches de l'activité de l'ALF. Nombre de followers : 276

- Le site

Le site est toujours mis à jour régulièrement, notamment en ce qui concerne les offres d'emploi, de stage et de service civique, les informations concernant les ALF régionales, les documents produits par l'ALF. La réflexion de reconfiguration du site web a débuté en 2023 et suit son cours.

- Les visioconférences

La mise en place de visioconférences régulières pour le réseau ayant été fortement appréciée pendant les confinements, l'ALF a relancé ce système en 2023 avec 3 visioconférences pendant l'année (premier trimestre : présentation du Label ludothèque, deuxième trimestre : présentation des commissions, quatrième trimestre : présentation de l'ALF et du système d'adhésion). Cette dynamique se poursuivra en 2024.

1.1.3. Accompagnement des porteurs de projet de création de ludothèque

Toute l'année, l'ALF a répondu aux sollicitations des porteurs de projet de création de ludothèques. En fonction des échanges, des conseils sont donnés et une orientation en région est effectuée.

Le livret réalisé en 2019 «Porter un projet de création de ludothèque » permet aux porteurs de projet de s'appuyer sur une base solide et de solliciter l'ALF sur des questions plus précises. Une trentaine de porteurs de projet nous ont ainsi sollicités en 2023 (chiffre stable sur les trois dernières années).

1.1.4. Accompagnement des ludothèques

De même, l'ALF répond au fil de l'eau aux questions qui lui sont adressées directement par les ludothèques, qu'elles soient adhérentes ou non, par courriel ou appel téléphonique. L'ALF est sollicitée pour des questions très diverses, portant par exemple sur le métier de ludothécaire et les formations pour y accéder, les réglementations applicables aux ludothèques, les techniques de ludothéconomie, les événements du réseau, le fonctionnement de Wikiludo, ou encore sur des points théoriques liés au jeu ou sur les pratiques professionnelles.

1.1.5. Les ALF régionales

- La réunion des ALF

La réunion des ALF s'est déroulée en présentiel sur deux journées les 20-21 novembre dans un lieu accueillant (auberge de jeunesse) pris en charge par l'ALF Nationale. Ce format exceptionnel a été apprécié des membres des ALF régionales et vient d'une réservation réalisée post-Covid qu'il fallait utiliser.

Cette rencontre a pour objectif de faciliter l'interconnaissance, la dynamique du réseau et de trouver collectivement des pistes pour le réseau. Suite aux enquêtes concernant la structuration du réseau, la réunion des ALF régionales a permis de clarifier les attentes des bénévoles et leurs missions. Cette réflexion sur la réorganisation se poursuivra en 2024, en lien avec la reprise du projet associatif.

12 personnes étaient présentes représentant les 8 régions suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Grand-Est, Sud-PACA, Hauts-de-France, Ile-de-France et Occitanie. Les régions Normandie et Bourgogne-Franche-Comté sont excusées. La commission réseau était aussi représentée par une bénévole.

L'augmentation de la participation peut s'expliquer par la thématique abordée, qui va permettre une réorganisation du réseau des ALF et une clarification des missions des bénévoles

des ALF régionales, permettant ainsi de mieux communiquer auprès des adhérents pour leur permettre de s’y engager.

Les personnes présentes ont montré un fort intérêt par la thématique abordée, et souhaitent voir ce projet aboutir dans les années à venir. Les réunions des ALF vont donc se poursuivre dans ce sens, et l’ALF souhaite mettre en place un budget spécifique à ces temps de réunion pour en améliorer la convivialité (salle dédiée proche d’hébergements, animation, ...).

- Le soutien individualisé

Certaines ALF régionales ont également demandé conseil et soutien dans leur fonctionnement. L’ALF Nationale s’est donc mobilisée sur certaines AG, CA, et accompagnement individuel des bénévoles. Des pistes ont également été soulevées pour la réactivation de régions en sommeil.

1.1.6. La commission Réseau

La commission Réseau a été réactivée en septembre 2023, avec comme première réalisation les deux questionnaires adressés à l’ensemble du réseau et aux membres des CA des ALF régionales sur lesquels s’est appuyée la réunion des ALF régionales.

1.2. ETAT DES LIEUX DU RÉSEAU ET DE SON ENVIRONNEMENT

1.2.1. La veille

- Réseau

Notre première connaissance du réseau s’appuie sur l’outil Kanas qui, grâce au formulaire de renseignements demandé pour chaque adhérent, nous donne chaque année une représentation de l’état des lieux.

4 enquêtes ont été réalisées durant l’année afin d’approfondir certains enjeux du réseau :

- Une enquête sur l’employabilité des ludothécaires, une sur le recrutement des ludothécaires
- Faire réseau (une enquête côté adhérents, une enquête côté membres des CA régionaux)
- Vos pratiques vidéoludiques

Les informations proviennent également des échanges directs que l’ALF peut avoir avec les ludothèques ou avec les ALF régionales par mail, téléphone ou à travers les réseaux sociaux.

- Environnement

Le travail de veille se poursuit et porte sur des politiques publiques, des questions légales et de l’actualité des acteurs d’autres secteurs. Il a été réalisé par la recherche d’informations en ligne, l’inscription à des lettres de diffusion et en participant à des congrès ou événements réalisés par des institutions publiques ou associations (congrès à la BPI, congrès Mouvement Associatif sur la finance solidaire, congrès ITLA).

1.3. PILOTAGE DE PROJET :

1.3.1. La Fête Mondiale du Jeu

Depuis 1999, l'ALF organise et coordonne la Fête mondiale du Jeu. Depuis 2009, cet événement s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale internationale du World Play Day, mise en place par l'association internationale des ludothèques (ITLA) dont la date est fixée au 28 mai. Pour des raisons d'accessibilité au public, cette journée est généralement célébrée en France le samedi le plus proche du 28 mai, soit le 27 mai 2023.

Comme chaque année, l'ALF a sollicité des parrainages institutionnels et diffusé un visuel et des affiches auprès du réseau. Comme en 2022, elle a également mis en place sur son site une carte permettant de référencer les manifestations s'inscrivant dans le cadre de l'événement (action rendue possible grâce au travail des volontaires bénévoles pour la veille et l'enregistrement des événements).

En 2023, plus de 130 actions ont été répertoriées, sur un total estimé à plus de 200, avec une moyenne d'environ 1 200 personnes touchées par action, soit plus de 200 000 participants sur le territoire. Les retours des ludothèques sont cependant encore insuffisants pour asseoir ces chiffres. La principale difficulté rencontrée par les ludothèques pour participer à l'événement réside dans la date, certains territoires ayant déjà un événement autour du jeu programmé à une autre période de l'année. On constate également que la date se superpose systématiquement à celle retenue pour la Fête de la Nature.

1.3.2. La sélection des ludothécaires

La Sélection des Ludothécaires s'est poursuivie en 2023, avec un renforcement de l'implication de la commission Pilotage de projet sur cette action. Cette année a vu la mise en place d'un nouveau logo, réalisé par l'illustratrice Maud Chalmel. Le système de sélection des jeux de règles a également évolué, afin de compenser les effets de notoriété.

Les objectifs de la SDL sont toujours les suivants :

- De mettre en avant l'expertise et le savoir-faire des ludothécaires dans le choix et l'analyse des jeux et jouets.
- De créer des passerelles avec le monde du jeu et le monde du jouet, en mettant en avant le rôle que jouent les ludothèques auprès du public.
- De proposer une vision différente du jeu de règles, davantage tournée vers le grand public.

A partir des propositions des adhérents, une sélection a été effectuée par la commission et soumise à un vote du réseau. Quatre jeux ont ainsi été primés en 2023, un dans chaque catégorie de la classification ESAR (voir ci-dessous).

L'annonce du prix a été faite lors du Festival des jeux de Vichy, pendant le weekend professionnel et les jeux ont été présentés au grand public par l'ALF-AURA le weekend suivant, avec des retours très positifs qui nous confortent dans l'utilité de la démarche.



Catégorie « Jeu d'Exercice »
Globe magnétique
"Aventure de la vallée ensoleillée"



Catégorie « Jeu Symbolique »
Grande cabane dans les arbres



Catégorie « Jeu d'Assemblage »
Makedo Discover Kit



Catégorie « Jeu de Règles »
La Planche des pirates

1.3.3. Le relai ou co-portage de projets

- **L'agrément national de service civique**

L'ALF a de nouveau renouvelé son agrément collectif de Service civique pour permettre aux ludothèques adhérentes de recevoir des volontaires dans leur structure sans avoir à effectuer elles-mêmes la démarche. Toutes les missions n'ont pas été pourvues, l'ALF va donc diminuer le nombre d'accueils de volontaires dans les ludothèques en 2024.

En 2023, 6 volontaires ont été accueillis dans les ludothèques du réseau sur les deux missions proposées : 2 sur la mission « Soutenir, accompagner et informer sur la pratique du jeu vidéo en ludothèque » et 4 sur la mission « Promouvoir l'égalité de genre à partir de l'activité ludique ». La mission sur le genre a donc été privilégiée par rapport au jeu vidéo.

Comme en 2022, les bilans de service civique ont donné un retour positif de ce volontariat, du côté du volontaire comme de la structure d'accueil. Les volontaires ont pu découvrir le monde des ludothèques avec l'accueil d'un public varié, travailler sur de nouveaux projets et réfléchir à de nouvelles activités, ce qui a souvent permis aux ludothèques de renouveler leurs missions. Les démarches administratives se sont alourdies en 2023, ce qui appuie aussi la décision de l'ALF de diminuer le nombre de missions à pourvoir.

1.4. LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Concernant les bénévoles des ludothèques, ceux-ci ont cette année encore pu participer gratuitement aux formations du catalogue.

Un sondage auprès des bénévoles des ALF a été réalisé afin de cerner au mieux les attentes concernant ces temps de formation. Les bénévoles souhaitent ainsi mieux appréhender les enjeux du modèle associatif, notamment concernant l'engagement bénévole, réfléchir à leur organisation au sein de leur ALF, ainsi qu'améliorer le discours à porter auprès des institutions territoriales. Une première formation en visioconférence a ainsi été réalisée sur la mise en place de réunions et la facilitation. La deuxième prévue en fin d'année a été annulée, faute de participant·es.

Les autres temps de formation des bénévoles des ALFs se sont déroulés en marge de la formation d'été, de la réunion des ALF ou des festivals de jeu, afin de faciliter la participation à ces formations. Enfin, l'implication des bénévoles dans les commissions est également considérée comme un temps de formation dans une démarche d'éducation populaire.

2. Une mission d'animation de travail créatif, d'expérimentation et de formation.

2.1. LE PROJET DE FORMATION DE L'ALF

La mise en place de la certification Qualiopi en décembre 2020, a demandé un surcroît de travail à l'ALF. Le rythme des audits (de surveillance, de renouvellement) et les fréquents remaniements du référentiel et des attendus maintiennent cette charge de travail. Le projet de formation, largement retravaillé en 2019-2020, n'a pas connu d'évolution majeure (l'élaboration du programme de formation 2024 a tenu compte de la participation aux différentes formations en 2023).

2.2. LE CATALOGUE DE FORMATION

2.2.1. Le programme

Le programme de formation 2023 de l'ALF comportait 21 thématiques, regroupées en 7 modules :

- 1- Construire et développer un projet
 - Les fondamentaux
 - Construire un projet de ludothèque
- 2- Donner à jouer
 - La classification des jeux selon le système ESAR, base
 - La classification des jeux selon le système ESAR, perfectionnement
 - Aménager des espaces de jeux adaptés
 - Les postures d'accueil et d'accompagnement au jeu
- 3- Favoriser les mises en jeu
 - Les spécificités du jeu Symbolique
 - Les spécificités du jeu d'Assemblage
 - Les spécificités du jeu de Règles
 - Proposer du jeu de rôle sur table
 - Proposer du jeu vidéo en ludothèque
- 4- Gérer le fonds de jeux.
 - Constituer et maintenir un fonds de jeux
 - Organiser un système de prêt
- 5- Valoriser son projet
 - Porter et défendre le projet de la ludothèque
 - Valoriser l'activité ludothèque en médiathèque
 - Organiser un événement ludique
- 6- Accompagner les publics
 - L'importance du jeu dans la petite enfance
 - Les discriminations de genre à l'épreuve de la ludothèque
 - Organiser une ludothèque « handiaccueillante »
 - Jeu, ludothèque et école
 - Inviter au jeu des personnes âgées.
- 7- Faire réseau : la Formation d'été des ludothécaires
 - Génération(s) Ludothèque : jeu, âges et intergénérationnalité

31 journées de formation étaient initialement prévues. Le tableau ci-dessous permet de mesurer la différence entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé.

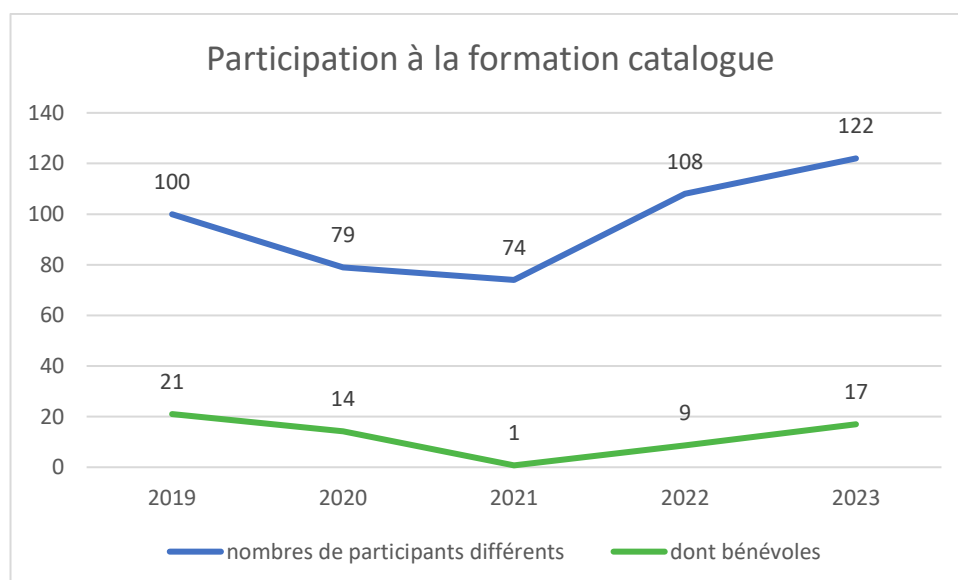
	Nbre de journées prévues	Nbre de journées réalisées
Formations du catalogue, au siège ou en région parisienne	25	25
Formations du catalogue, en visioconférence	1	1
Formations d'été	5	5

Toutes les journées de formation ont été maintenues, même si des désistements de dernière minute ont pu nous mettre occasionnellement dans l'embarras.

2.2.2. L'équipe de formateurs

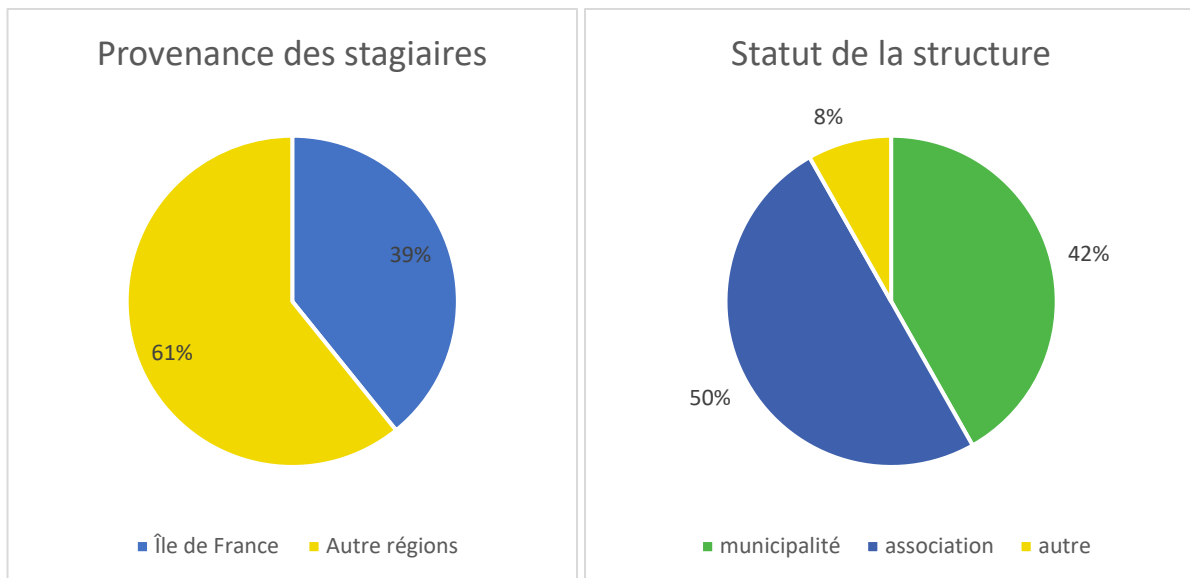
L'équipe de formation est composée de salarié·es et bénévoles formé·es de l'ALF ainsi que d'intervenant·es extérieur·es qui adhèrent à notre projet et ont choisi par ce partenariat de soutenir le réseau des ludothèques françaises. Chaque structure ou personne est reconnue pour sa spécificité vis-à-vis d'un thème et la qualité de ses interventions. En 2023, l'équipe de formateurs et formatrices de l'ALF a travaillé en partenariat avec Rolande Filion, Illudie, Les Enfants du Jeu, FM2J, Loisirs numériques et le Centre Ludique de Boulogne-Billancourt.

2.2.3. Le bilan des journées 2023



122 personnes différentes se sont inscrites sur les 25 journées réalisées (hors Formation d'été), soit plus que les 4 dernières années, dont 8% étaient bénévoles (2022 8%, 2021 1%, contre 18% en 2020 !), ce qui représente 209 "journées-stagiaires", soit le seuil atteint avant la pandémie (166 en 2022, 126 en 2021, 151 en 2020, 193 en 2019).

La moyenne des stagiaires par journée était cependant de 7 personnes (contre 8,4 en 2019), qui s'explique en partie par de nombreuses annulations de dernière minute.



La part de stagiaires provenant d'Île de France, bien que toujours élevée, est en diminution par rapport à 2022 alors qu'il n'y a eu aucune formation délocalisée. Les stagiaires se sont donc plus mobilisés malgré la distance avec leur lieu de vie.

39% des stagiaires avaient un an d'expérience ou moins en ludothèque, et 10% 10 ans ou plus. En 2023, 95% des stagiaires ont déclaré que les formations de l'ALF avaient répondu à leurs attentes.

2.3. LA FORMATION D'ETE

La formation d'été s'est déroulée du 3 au 7 juillet à Rennes. La thématique, « Génération(s) ludothèques : jeu, âge et intergénérationnalité », a réuni 52 stagiaires, soit presque trois fois plus de participation par rapport à 2022. Les actes de cette formation ont été diffusés sur le site et dans la lettre d'information en décembre 2023.

Suite à l'enquête réalisée auprès du réseau en 2023, la formation d'été évolue en 2024 pour devenir une formation de rentrée. Elle est envisagée à Vichy, dans la continuité du festival, sur un format de trois jours. Elle aura pour thème « Le bien-être de tous et toutes en ludothèque »

2.4. LES FORMATIONS A LA DEMANDE

L'ALF a animé cette année 8,5 journées de formation à la demande (5 en 2022, 13 en 2021). Trois de ces journées ont été organisées à l'initiative des ALF régionales, suite à la facilitation de la procédure de délocalisation des formations.

A cela, il convient d'ajouter 2 journées d'intervention dans le cadre de la formation DU/LP « Médiation par le jeu et gestion de ludothèque » (Bordeaux).

3- Une mission de création et de diffusion d'outils et de procédures

3.1. WIKILUDO

En 2023, la base a poursuivi son développement, avec l'ajout d'environ 1 500 notices, dépassant ainsi les 6 000. Les échanges avec le prestataire Decalog ont continué tout au long de l'année, appuyé par la commission outils qui a été relancé en septembre 2023. Une réflexion est en cours concernant le protocole de récupération des notices afin qu'il corresponde au mieux aux logiciels utilisés par les ludothèques. Un questionnaire réalisé par la commission outils sera envoyé en début d'année à ce sujet pour permettre à Decalog de continuer le développement de la nouvelle plateforme.

3.2. LE PROJET LABEL

L'année 2023 a connu une avancée majeure dans le projet de label des ludothèques, avec la validation en Assemblée générale extraordinaire des critères retenus pour une labellisation. Cette étape a fait suite à la validation des objectifs du label en 2019, suivie de quatre années de travail de la commission, de consultations menées auprès du réseau, d'une expérimentation conduite en partenariat avec l'IUT Bordeaux-Montaigne et d'une consultation d'autres acteurs du monde des ludothèques. En attendant la mise en place effective d'un processus de labellisation, ces critères ont d'ores et déjà permis de publier un nouveau référentiel des ludothèques, plus précis que la précédente Charte de qualité. Ce référentiel a été diffusé auprès de l'ensemble du réseau et des partenaires à partir du mois de septembre 2023.

Le dialogue s'est poursuivi avec la CNAF en 2023, mais aucune avancée concrète n'a été obtenue (cf. p.18). L'ALF s'est rapprochée du réseau des PAEJ (Points d'Accueil et Ecoute Jeunes), labellisé cette année en partenariat avec la CNAF, pour obtenir des informations sur le processus. Des contacts ont été pris avec les autres partenaires financiers dans l'optique d'amener à une réunion de l'ensemble des acteurs du financement des ludothèques.

3.3. KANANAS

Comme chaque année, il a été nécessaire de former le réseau à l'utilisation de cet outil, c'est pourquoi Kanas a été présenté pendant la première réunion du CA élu en 2023 et la réunion des ALF en plus des autres échanges individuels et collectifs qui ont eu lieu pendant l'année. L'amélioration du renseignement des informations les concernant par les ludothèques dans leur Espace perso est en effet un enjeu fort pour rendre visible le réseau tant du point de vue quantitatif (nombre, répartition...) que qualitatif (type de publics, de partenariats...). En 2023, un état des lieux des ludothèques a été effectué grâce à Kanas. L'outil permet également de donner une visibilité aux ludothèques adhérentes pour le grand public, via la [carte interactive](#) générée à partir des informations entrées par les ludothèques.

Néanmoins cet outil technique « tout en un » a démontré ses limites et notamment à propos de l'établissement de statistiques. C'est pourquoi l'ALF privilégie les enquêtes ponctuelles auprès du réseau.

3.4. RESSOURCES

3.4.1. Livret « L'intérêt du jeu dans le cadre scolaire »

Suite au communiqué « Les jeux pour apprendre, une fausse bonne idée », diffusé en 2022, l'ALF a produit un petit livret pour valoriser l'intérêt du jeu tel que nous l'entendons sur le cadre scolaire. Ce livret a notamment été distribué lors de l'intervention du dispositif Un jeu dans ma classe lors du Festival des jeux de Cannes 2023.

3.4.2. Ouvrage de référence

Initialement conçu sous la forme de la réalisation d'un thésaurus, le projet a évolué en 2023 vers l'idée de la publication d'un ouvrage de référence pour les ludothèques. Un premier jet de plan a été établi et des contacts pour aider dans la démarche ont été pris.

4- Une mission de représentation, de veille et d'influence

4.1. VEILLE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE

L'ALF mène un travail de veille, qui lui permet à la fois de se tenir informée sur les évolutions sociétales liées au jeu, aux politiques publiques, et de manière générale à tout ce qui est susceptible d'affecter la vie des ludothèques et des ludothécaires, de relayer des informations au réseau, mais aussi de se positionner quand c'est opportun pour défendre l'intérêt des ludothèques et de la vision du jeu qu'elles défendent.

Cette veille passe par le suivi des fils d'actualités et des informations relayées par les adhérents, les réseaux connexes et les partenaires, par la présence sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn et par une présence régulière aux événements importants organisés par les différents réseaux.

4.2. RELAIS D'INFOS

L'ALF a relayé de nombreuses informations du CNAJEP et du mouvement associatif sur leurs propres actions et leurs prises de position au regard des politiques publiques. Elle a relayé les informations relatives à la convention éclat et au service civique suite à la mise en place de volontariat ; certains appels à projets concernant les ludothèques ; et des offres spécifiques aux ludothèques.

4.3. REPRESENTATION

Pour faire entendre la voix des ludothèques et des ludothécaires, l'ALF est amenée à intervenir auprès de différents acteurs ou publics, à participer à des rencontres, à porter une parole lors de réunions et à diffuser des informations dans les médias.

4.3.1. Les autres acteurs du jeu

En 2023, le collectif d'associations représentant les différents acteurs du monde du jeu de société s'est formalisé sous le nom de GIJS (Groupement Interprofessionnel du Jeu de Société). Les préoccupations du collectif ont surtout tourné autour des questions fiscales, de l'accès au dispositif du Pass Culture, et du développement des intelligences artificielles dans l'industrie et leurs conséquences. Le travail engagé en 2022 auprès de l'Assemblée Nationale a malheureusement peu avancé en raison de l'actualité politique très conflictuelle de l'année 2023.

Un article de présentation des ludothèques sur deux pages a été réalisé pour le magazine Akiltour, diffusé notamment sur les salons de jeux de société, et une interview réalisée par Radio Saint-Ferréol.

- **Festival ludique international de Parthenay (FLIP)**

L'ALF n'a pas participé cette année au festival, en raison de difficultés à coordonner l'action avec l'ALF régionale et de trouver la forme adéquate de représentation sur le festival. Cependant, le projet de Cité des Jeux autour de la ville de Parthenay et de la métropole du Grand Poitiers nous incite à persévérer pour nous impliquer dans cet événement.

- **Festival international des jeux de Cannes (FIJ)**

La présence de l'ALF nationale, aux côtés de l'ALF-SUD PACA, sur le festival a permis la participation aux temps animés par les partenaires du réseau du jeu de société. L'ALF a également proposé et animé une table-ronde sur le thème « La marchandisation du jeu et ses conséquences », avec Benoit Turpin, président de la SAJ et Yoann Brogol, responsable des éditions Subverti. Le podcast de la table-ronde a été mis en ligne sur youtube : <https://youtu.be/wCXF5NhgUJw?si=tOYKJV03ZLYQizyu>

- **Festival des jeux de Vichy**

L'ALF a poursuivi et renforcé sa participation au Festival des Jeux de Vichy, notamment grâce au travail de l'ALF AURA. Les ludothèques ont ainsi eu la possibilité d'accéder à un tarif privilégié au salon, à l'organisation de l'hébergement et à une journée de formation animée par l'ALF nationale sur le thème « Jeu, pédagogie et éducation ». Le festival a également été le moment de l'annonce de la Sélection des Ludothécaires 2023.

- **Plato**

Le partenariat s'est poursuivi en 2023 avec le magazine Plato, avec une rubrique dédiée aux ludothèques coordonnée par l'ALF (une ou deux pages dans chaque numéro). L'ALF manque néanmoins de contributeurs.trices pour alimenter cette rubrique, malgré des relances régulières. La situation en 2024 amènera éventuellement à réinterroger la viabilité du partenariat.

- **Édition de jeux et jouets**

L'ALF travaille à inciter des éditeurs et fabricants à développer des partenariats avec les ludothèques, sous la forme d'offres spéciales, dons ou prêts de jeux. En 2023, de

nouvelles actions et partenariats ont été mis en place avec les XII Singes (dons importants de jeu de rôles aux ludothèques), Barmoufix, Luzo, Dé-mots, TTMC², Carpeto, Clash of decks, Ânes & Grammes, Makedo, France Murder, Lutin Vert, Jolis Jeux et Bioviva.

4.3.2. Réseau de la recherche et de la formation

- L'ALF est intervenue dans le cadre de la formation de ludothécaire de l'IUT de Bordeaux-Montaigne. Elle a aussi représenté le réseau à la journée ludothécaire organisée par les étudiant·es de l'IUT.
- Les échanges se sont poursuivis avec l'Université de Sorbonne Paris Nord (USPN), en lien avec l'ALF Ile-de-France, ainsi qu'avec l'Université du Mirail (Toulouse) et l'ALF Occitanie, pour étudier la possibilité de mettre en place de nouvelles formations de ludothécaires.
- L'ALF est intervenue lors de la journée « Jeu et créativité » organisée par l'Université Paris Cité.

4.3.3. Réseau des bibliothèques

- L'ALF a animé 2 conférences et une table-ronde auprès des services Livre et lecture de Bretagne, du Vaucluse et des Hautes-Alpes.
- Le travail entamé avec la commission-jeux de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) s'est poursuivi au cours de l'année 2023.

4.3.4. Les institutions

- L'ALF a échangé régulièrement avec la CNAF concernant la prochaine Convention d'Objectif et de Gestion qui annonçait une prestation de service ludothèque. Les échanges vont donc continuer en 2024.
- L'ALF a rencontré le service Livre et lecture comme première entrée du ministère de la Culture. Grâce à ce contact, les sollicitations vont se poursuivre en direction d'autres services du Ministère.
- L'ALF est entrée en contact avec la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives. Les échanges vont se poursuivre en 2024.

4.3.5. Communiqué

Les mois de juin/juillet 2023 ayant été marqués par des mouvements de révoltes urbaines au cours desquels plusieurs ludothèques et bibliothèques ont été touchées, l'ALF a diffusé un communiqué intitulé [« Des ludothèques qui brûlent »](#).

II- ORGANISATION INTERNE

1- LES RESSOURCES

1.1. LES RESSOURCES HUMAINES

1.1.1. Les salarié-es

L'organisation avec une co-coordination et une assistante administrative et réseau porte ses fruits et a démontré son intérêt. L'ALF souhaite dorénavant se donner les moyens de recruter une quatrième personne, afin d'alléger les missions de la co-coordination pour renforcer la représentation et la mise en partenariat.

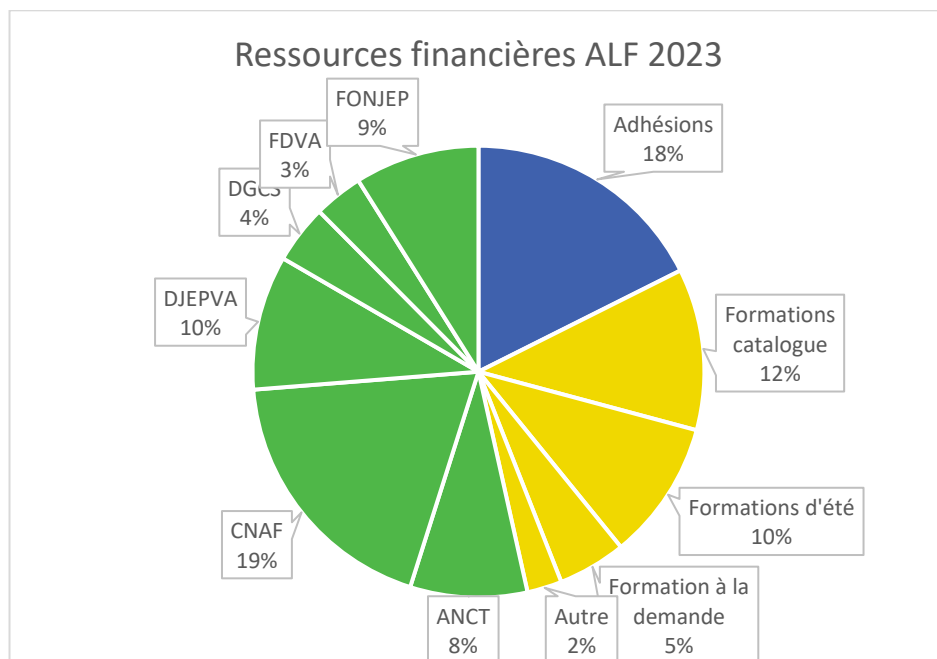
L'ALF recourt depuis 2023 au service d'un nouveau cabinet comptable. Le pointage bancaire se fait en interne par l'assistante administrative et la coordinatrice administrative. Ce nouveau système permet de limiter les sources d'erreurs et fluidifie le traitement de la comptabilité.

1.1.2. Les bénévoles

L'action de l'ALF est également portée par des bénévoles, qu'ils soient membres du CA national, des différentes commissions ou ceux investis sur des soutiens plus ponctuels. En 2023, ce sont 15 membres du CA et 24 autres bénévoles dans les commissions qui se sont engagés au côté de l'ALF. Un groupe de travail déménagement a vu le jour en 2023 afin de trier les archives de l'ALF et d'inventorier le centre de ressources.

1.2. LES RESSOURCES FINANCIÈRES

L'année 2023 a été marquée par la fin de la convention pluriannuelle d'objectif de la CNAF et son renouvellement en 2024.



53% des ressources étaient des subventions, 18% des adhésions et 27% des formations.

1.2.1. Les conventions pluriannuelles d'objectifs

- La DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative)
- La CNAF (Caisse Nationale des Allocations familiales)
- Le FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire)
- L'ANCT (Agence Nationale Pour la Cohésion des Territoires)
- Le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative)

1.2.2. Les autres subventions

- La DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale)

1.2.4. L'autofinancement

L'autofinancement correspond à 47% des produits d'exploitations. Cela concerne :

- Les formations continues,
- La Formation d'Été
- Les conférences
- Les formations à la demande
- Les adhésions
- L'agrément Service Civique

1.2.5. Les contributions volontaires

- Des mises à disposition de salles ou d'autres matériels en région ont eu lieu lors des regroupements et formations.
- Les contributions volontaires des bénévoles représentent aujourd'hui un demi-poste équivalent temps plein.

1.2.6. Les demandes d'agrément

- Le recours effectué par l'ALF concernant sa demande de rescrit fiscal « mécénat » est toujours en cours de traitement par la Direction Générale des Impôts.
- L'ALF a demandé le renouvellement de son agrément Jeunesse, Education Populaire

2- LA VIE STATUTAIRE

2.1. L'ASSEMBLEE GENERALE

Le déroulement des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire, initialement prévues en présentiel sur une même journée, a été modifié en raison de l'actualité sociale. L'Assemblée Générale Ordinaire s'est donc déroulée en visioconférence en mars. Le vote s'est effectué en différé sur Balotilo et 131 personnes se sont exprimées, soit 28% des adhérents. Ce nombre est plus élevé que l'année d'avant, le format dématérialisé permettant à plus de personnes de s'exprimer.

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue à une semaine d'écart de l'Assemblée Générale Ordinaire afin de mettre au vote les amendements proposés par le réseau puis la version définitive du référentiel ludothèque. Respectivement 27% et 31% des votant·es se sont exprimé·es, le quorum a donc été atteint pour valider les décisions prises durant cette Assemblée Générale Extraordinaire.

2.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

2.2.1. Réunions

Le CA s'est réuni quatre fois en présentiel et une fois en visioconférence.

Le bureau s'est réuni cinq fois en visioconférence.

Au total, c'est 432h de réunions réalisées par les administrateurs·rices de l'ALF durant l'année 2023, correspondant à 5 604 € brut chargé. A cela s'ajoutent les temps hors réunions, comme le soutien hebdomadaire de la présidente pour l'équipe salariée, la relecture des documents réalisés et leur amélioration, le rangement des archives ou encore l'aide au nettoyage des comptes de l'association.

Cette mobilisation des bénévoles pour l'ALF démontre la force du réseau des ludothèques au côté de l'association. Afin d'améliorer l'arrivée des futurs administrateurs·rices à la gouvernance de l'ALF, un livret « Accueil Administrateur » a été finalisé en 2022. L'ALF souhaite aussi utiliser le logiciel Bénévalibre pour décompter plus facilement les temps bénévoles.

2.2.2. Composition

Suite à l'AG de 2023, le CA se compose de 15 personnes dans le collège des régions qui représentent 8 ALF régionales : L'Occitanie (2), Sud-PACA (1), Grand-Est (1), Hauts-de-France (1), Bretagne (1), Ile-de-France (2), Nouvelle-Aquitaine (2), Corse (1), Auvergne-Rhône-Alpes (2) et 1 personne dans le collège des membres associés.

Le bureau est composé de 4 personnes : 1 présidente, 1 secrétaire et 1 adjointe, 1 trésorier. Chaque membre fait également partie d'une à plusieurs commissions.

2.3. FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Directement issue des missions nationales, l'activité de l'ALF est suivie, portée, proposée par des commissions paritaires salarié·e-s/bénévoles. Celles-ci travaillent majoritairement et plus ou moins régulièrement en fonction des besoins avec des volontaires bénévoles du réseau. Elles se réunissent à un rythme variable en fonction des besoins et des priorisations, par visioconférence, conférence téléphonique ou si besoin en présentiel.

En 2023, des supports de présentation des commissions ont été réalisés et une visioconférence de présentation au réseau s'est tenue en juin pour relancer la dynamique. 3 commissions ont ainsi été créées ou relancées, à savoir la commission Jeu Vidéo (6 membres), la commission Réseau (9 membres) et la commission Outils (6 membres). Les commissions Label, Formation et Pilotage de projet ont continué leur activité.

La commission Thésaurus n'a pas encore repris.

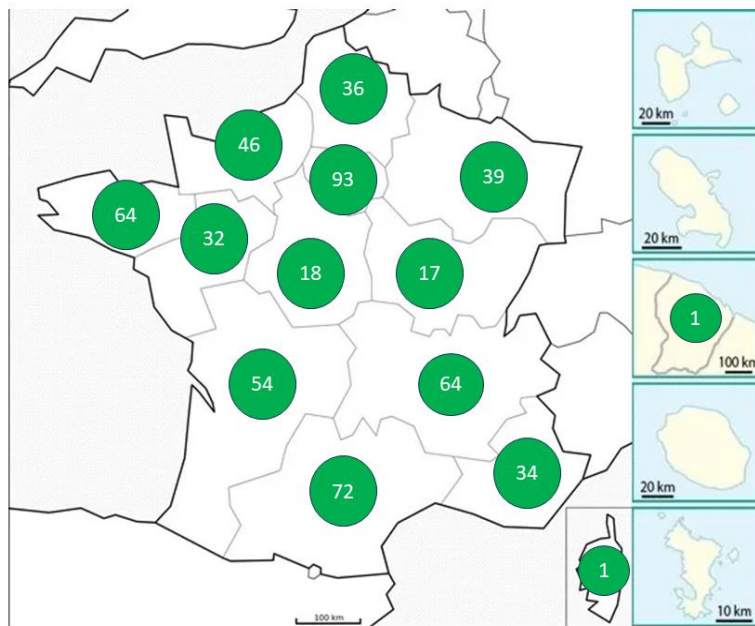
Au total, le travail des commissions représente 284 h de travail soit 3 684€ brut chargé.

IV-ETAT DES LIEUX DU RÉSEAU EN 2023

1- Du côté des adhérents

En 2023, il y a eu 579 adhérents « structure » et « individuel » représentant :

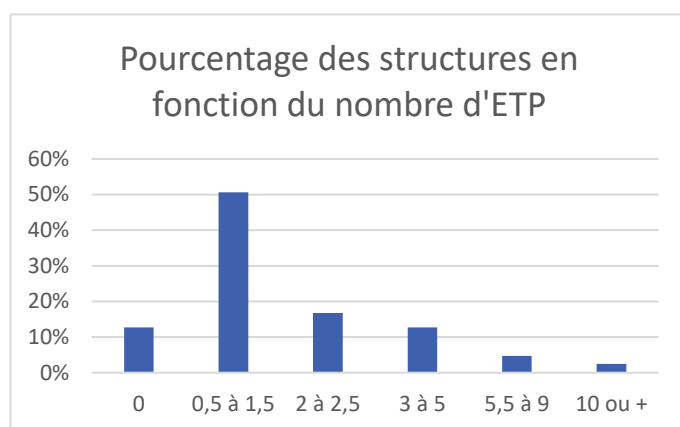
- Ludothèques : 558
- Individuelle : 12
- Régionale : 9



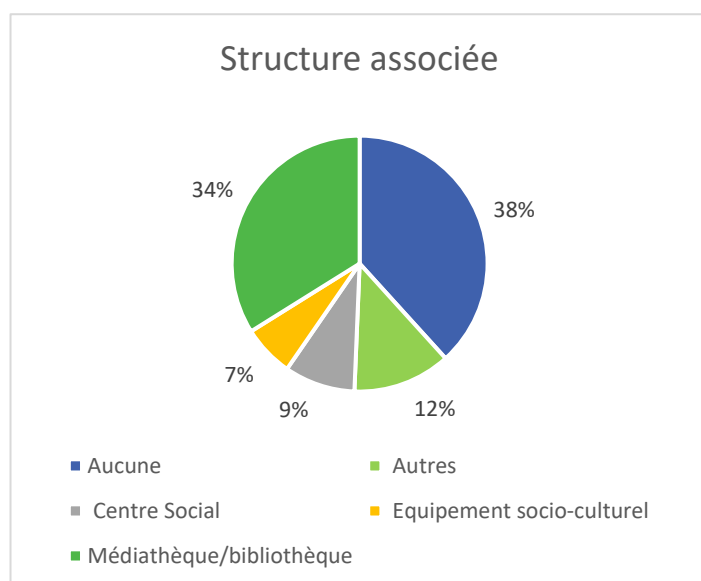
2- Plus largement

En 2023, 830 structures sont répertoriées par l'ALF dans le logiciel Kanas, ainsi que 38 porteur-es de projets.

40% de ces ludothèques sont des associations et 57% relèvent des collectivités territoriales. Elles sont en grande majorité fixes sans itinérance (73% d'entre elles).



Les équipes des ludothèques sont restreintes et ont besoin de l'appui de bénévoles. 12% des structures recensées en 2023 ne fonctionnent qu'avec le bénévolat et en moyenne avec l'aide de 7 bénévoles. La moitié des ludothèques ont 1,5 ETP ou moins, et en moyenne chaque ludothèque a 2 ETP dans sa structure.



38% des ludothèques n'ont pas de structure associée.

Environ 1/3 des ludothèques sont rattachées à une médiathèque ou une bibliothèque (1/4 l'année dernière).

3- Synthèse des dates clés 2023

	Instances/commissions	Actions portées ou relayées	Représentation
JANV	5 : com. Label 23 : bureau 27 : com. Réseau 30 : CA	12 : intervention IUT Bordeaux-Montaigne	3 : interview Radio Saint-Ferréol
FEV		16 : Présentation du projet de label (visio)	3 : rdv ANCT 24-26 : Présence au FIJ (Cannes) : participation à l'AG de la SAJ ; animation table-ronde « La marchandisation du jeu et ses conséquences »
MARS	6 : CA 25 : AG en distanciel	7 : audit de surveillance Qualiopi 9 : conférence « Le jeu est-il généré ? », Chatillon (92) 30 : conférence « Les enjeux du jeu pour la petite enfance », avec FM2J, Compiègne (60)	2 au 6 : congrès ITLA 14 : rdv CNAF
AVR	1 ^{er} : AGE en distanciel : référentiel label 7 : com. Jeu vidéo	3-5 : formation catalogue 6 : formation « La question du genre en ludothèque », Le Mans (72) 13 : réunion des formateurs.trices ALF	17 : rdv CNAF 21 : participation à la journée d'étude « jeu et créativité », Université Paris Cité 20 : réunion ALF AURA 21 : rdv PAJEP
MAI	15 : jury SDL	16 : réunion des ALF (visio) 22-26 : formation catalogue 29 : Fête Mondiale du Jeu	12 : conférence « Le jeu en bibliothèque », SLL Avignon 10 : rdv Ministère Culture 26 : rdv CNAF
JUIN	5 : CA 8 : com. Réseau	1 : Présentation des commissions (visio)	27 : réunion ALF AURA

	22 : bureau 26 : com. Réseau 29 : com. Outils	12-16 : formation catalogue 15-16 : formation Mitry-Mory 27-29 : formation Ligue de l'Enseignement Marseille	
JUILLET		3-7 : formation d'été	
AOUT	29 : com. outils 29 : com. réseau		
SEPT	12 : bureau 18 : com. réseau 18 : annonce SDL à Vichy 28 : com. outils	19 : formation « Jeu, éducation et pédagogie » à Vichy 25 : formation catalogue (visio) 26 : intervention IUT Bordeaux-Montaigne	18-19 : Festival de Vichy 19 : rdv ANCT 21 : table-ronde et conférence « L'offre ludique en établissements culturels », SLL Bretagne
OCT	9 : CA	2-6 : formations catalogue 16 : formation « L'accueil des publics en situation de Handicap », Caen, ALF Normandie 19 : participation AG ALF NA	5 : Conférence « Le jeu en bibliothèque », SLL Gap 10 : congrès à la BPI, rencontre Culture
NOV	13 : com. réseau 22 : com. outils 28 : bureau	6 : formation bénévole vie associative 20-21 : réunion des ALFs 30 : Présentation de l'ALF (visio)	22 : rdv ADEME
DEC	4 : CA 12 : com. outils	1 : participation CA ALF Normandie 2 : formation Ajaccio 18 : projet tutoré IUT Bordeaux	